

# Normalisation du travail d'élevage et vulnérabilité sociale des éleveurs de porcs

*Christian NICOURT*

INRA-SAE2, UR 1216 – RiTME, 65 bd de Brandebourg, F-94205 Ivry cedex, France  
e-mail : nicourt@ivry.inra.fr

**Résumé** – L'article vise à montrer comment l'organisation du travail des éleveurs de porcs les a vulnérabilisés au travers d'un demi-siècle de politiques publiques. Pour suivre et interpréter de quelle manière le travail a joué ce rôle de désintégration sociale, nous analysons les prescriptions qui le normalisent. Cette normalisation met en évidence le passage d'un travail construit dans des situations collectives où prédominent les pairs à des situations d'isolement. En nous appuyant sur des enquêtes de terrain auprès d'éleveurs, nous retraçons la construction d'un modèle du métier qui repose sur une transformation des relations entre pairs. Nous décrivons ensuite comment la spécialisation modifie les manières de travailler en déliant les collectifs. Nous analysons enfin de quelle façon, dans un espace rural recomposé où les éleveurs sont critiqués, ces déliaisons peuvent renforcer leur vulnérabilité sociale.

**Mots-clés** : histoire, normalisation, vulnérabilité, travail, élevage

## *Standardizing animal husbandry and the social vulnerability of pig farmers*

*Summary* – Our aim is to show how the structure of pig farmers' work has made them more vulnerable over the course of half a century of public policies. In order to understand and interpret the role work has played in this social disintegration, we analyse how requirements have standardised it. This standardisation highlights how the job has changed from being constructed in collective situations with peers to situations of isolation. Basing our study on fieldwork and interviews with pig farmers, we shall show how a professional model has been constructed focusing on a transformation of peer relationships. We shall then describe how specialisation is altering ways of working by dismantling collectives. Lastly, we shall analyse how, in a recomposed rural space where pig farmers are criticised, this dismantling can increase their social vulnerability.

**Keywords**: history, standardization, vulnerability, work, animal husbandry

Classification JEL : J81, Q19

## 1. Introduction

*« Autant l'éleveur bovin était un paysan de base, enfin comme on l'entend, c'est-à-dire plutôt bien intégré dans son milieu, ayant pas mal de relations avec ses voisins parce qu'il y a des travaux en commun : l'ensilage, plein de choses qui se faisaient à plusieurs, alors qu'en porc, c'est pas vrai... Pour le porc, on caricature un petit peu, il faut être en permanence dans sa porcherie et ce n'est pas ce qui est le mieux pour se sociabiliser. L'éleveur de porc n'appelle pas forcément le voisin pour pouvoir réussir dans son métier. » (22, 03<sup>1</sup>)*

Dans la perspective de Castel (1995), nous considérerons l'isolement décrit par cet éleveur comme le produit historique d'une désagrégation de l'organisation sociale du travail agricole qui fournit autant de repères pour le concevoir, orienter les manières de faire et s'y identifier. Pour la psychodynamique, cette identification de l'individu comme travailleur passe par deux jugements. Tandis que le **jugement d'utilité** émane de locuteurs qui ne partagent pas l'expérience du travail et porte sur les fruits de l'activité, intentionnels (les qualités de l'animal...) ou non (les nuisances de l'élevage...), le **jugement de beauté** est celui des pairs : ceux qui connaissent les tâches de l'intérieur et en partagent le « travailler », c'est-à-dire des expériences semblables du travail en situation ; ceux qui sont capables d'apprécier le travail bien fait : le **bel ouvrage** (Dejours, 1998). Notre objectif est de montrer comment l'évolution des manières de travailler des éleveurs de porcs, orientée par les politiques publiques durant un demi-siècle, les a socialement vulnérabilisés. Pour eux, l'association entre précarité du travail et fragilité relationnelle (Castel, 1991) s'ancre dans des histoires au cours desquelles la pression des normes du travail s'est conjuguée à la restriction de leurs relations, aussi bien avec leurs pairs qu'avec les autres populations de leurs territoires. Pour expliquer comment le travail a pu ainsi jouer un rôle de désintégration sociale, nous considérerons sa normalisation : son orientation par des normes et, plus précisément, les prescriptions qui l'influencent et l'organisent. Historiquement, en ergonomie, les prescriptions étaient conçues comme des marques d'autorité. Dès les années 1980, avec la prise en compte de la question du travail collectif et des apports de la sociologie débattus dans la revue *Le Travail humain* (1994), la notion renvoie à deux catégories complémentaires de cadrage du travail. Les prescriptions descendantes demeurent issues d'autorités (techniciens, services vétérinaires, groupements de producteurs...) tandis que les prescriptions remontantes (Daniellou, 2003) émanent de multiples autres sources : épreuves du travail, collectifs de pairs ou d'autres acteurs qui influencent les manières de travailler (voisins, associations...). Nous nous proposons ainsi d'analyser l'évolution de l'influence relative de ces deux registres de prescriptions dans le travail des éleveurs pour éclairer l'isolement qu'ils expriment aujourd'hui.

Pour caractériser la normalisation à l'œuvre, outre la littérature scientifique, nous avons analysé les revues où s'expriment les responsables professionnels, qui sont autant des acteurs de la cogestion de la politique agricole que des prescripteurs orientant les manières de concevoir et de faire des éleveurs. Dans ces revues s'expriment aussi des

---

<sup>1</sup> Le numéro du département de l'éleveur est suivi de celui du fichier de l'entretien.

chercheurs et des techniciens qui conçoivent et développent les outils chargés de traduire opérationnellement ces orientations. Ces écrits ont surtout été mobilisés dans les deux premières parties, où il s'agit d'expliquer comment ont été réorganisées les manières de travailler des éleveurs. Pour comprendre les limites de l'appropriation de la normalisation, nous avons mobilisé des entretiens d'éleveurs dont la carrière professionnelle a commencé à partir de la fin des années cinquante. Tous les entretiens, d'une durée de deux à trois heures, ont été enregistrés, puis retranscrits. Ils débutaient par un questionnement sur le parcours individuel et professionnel de l'éleveur et ses conceptions du métier, puis visaient à lui faire décrire l'évolution de ses manières de travailler, aussi bien au niveau de l'organisation de son exploitation, qu'au-delà ses échanges techniques avec ses pairs et des techniciens, comme ses relations sociales avec les autres acteurs de sa proximité territoriale. Nous avons également effectué des journées d'observation participante et des visites d'élevage pour mieux comprendre les techniques utilisées, nourrir et réinterroger les entretiens. Ceux-ci ont été principalement réalisés en Bretagne, creuset emblématique du métier en France, mais aussi en Dordogne, département considéré par contraste comme un « désert porcin ». La quarantaine d'éleveurs enquêtés rend compte d'une diversité d'expériences qui permet de resituer les singularités exprimées. Menés selon une approche compréhensive, les entretiens ont été mobilisés dans les deux dernières parties, pour rendre compte de l'influence des normes sur la transformation des manières de faire individuelles et collectives des éleveurs comme sur leur vécu au travail. Ainsi, pour analyser la vulnérabilité contemporaine des éleveurs, notre propos confronte les écrits des prescripteurs du travail à la parole de ceux qui le mettent en œuvre et l'éprouvent.

Nous montrerons, dans un premier temps, qu'à partir d'un objectif politique d'acquisition d'une dignité dans le travail et d'une **parité** économique et sociale, afin de rompre l'isolement social vis-à-vis d'autres populations au travail, des éleveurs ont participé à la construction du modèle d'un métier qui a transformé leurs relations professionnelles. Nous analyserons ensuite comment ce modèle, en s'appuyant sur des techniques d'organisation du travail, a impliqué une spécialisation singulière se traduisant jusqu'au cœur des manières de travailler. Nous décrirons enfin comment la déliquescence des liens du travail qui en résulte s'inscrit dans le contexte d'une recomposition de l'espace rural et d'un tournant environnemental suscitant l'émergence de critiques envers les éleveurs, et met en place de nouvelles formes d'isolement. Dès lors, nous pourrions concevoir ces situations d'isolement comme des clés de lecture de la dynamique contemporaine du métier d'éleveur de porcs.

## **2. La construction du métier comme transformation des liens dans le travail**

Les manières de travailler des agriculteurs ont été construites dans des territoires qui les ont modelées jusqu'à les distinguer, de telle sorte que les nouveaux venus pouvaient parfois être référés à leur territoire d'origine : celui qui les accueillait s'emparait de leurs expériences autant qu'il les mettait au diapason de leur nouvelle collectivité (Nicourt et Souron, 1988). La conception qu'ont d'eux-mêmes les agriculteurs au sein de ces sociétés s'adosse à une histoire longue d'humiliations organisées par des

pratiques d'allégeance périodiques. C'est ainsi que jusqu'aux lois sur le statut du fermage et du métayage de 1945 et 1946, ceux-ci étaient astreints à porter leur dû, ainsi que des produits symboliques de leur dépendance (poulets, œufs...) à leur propriétaire, comme le relate d'expérience Louis Malassis (2001). Dès lors on conçoit que, jusqu'au début des années 1960, les agriculteurs considèrent leur isolement comme une mise à l'écart de la société en tant que groupe professionnel. Ils l'expriment au travers de la quête de ce qu'ils qualifient de **dignité** du métier et de **parité** avec les autres professions : un malaise lié au sentiment de manque de considération pour le « *dernier des métiers* » (Géraud et Spitzer, 1965). Un malaise repris à l'envi tout au long des articles des responsables professionnels parus, jusqu'au milieu des années soixante, dans la revue *Paysans*. Cette publication permet l'expression publique des griefs et des souffrances d'une population qui, au-delà même de sa diversité, peine alors à trouver ses repères. Un malaise qui, comme le montre Bourdieu (1993) « *permet à ceux qui souffrent de découvrir la possibilité d'imputer leur souffrance à des causes sociales et de se sentir ainsi disculpés* ». Pourtant, au cours des Trente Glorieuses, l'agriculture française a pu être considérée comme un laboratoire d'organisations collectives de travail. La description de ces organisations recense autant des regroupements informels (chantiers de récolte ou réseaux d'échanges techniques territorialisés entre pairs) que des groupes d'entraide formalisés (CUMA<sup>2</sup>, mutuelle *coups durs*, banques de travail) ou, plus simplement, des structures d'élevage organisées comme des collectifs de travail (GAEC), ainsi que des associations visant à des échanges techniques entre pairs, telles que les CETA<sup>3</sup>... Cependant, sur un demi-siècle, de telles organisations ont eu tendance à se transformer, se rétracter, voire à disparaître. C'est l'histoire de ce mouvement que nous voudrions retracer d'abord. Pour cela, nous avons surtout mobilisé la presse professionnelle – notamment le *Bulletin des CETA* et *Paysans*, ainsi que le *Bulletin de la SFER* – dans laquelle des responsables agricoles ainsi que des chercheurs discutent des orientations de la politique agricole et leurs préfigurations ou leurs traductions dans les exploitations. Les chercheurs, et parmi eux les sociologues ruraux, ont en effet autant analysé qu'accompagné l'entrée en modernité des agriculteurs (Hervieu et Purseigle, 2009). Mais, nous avons aussi pu interroger un éleveur retraité, qui fut parmi les premiers adhérents des CETA de son département breton, pour restituer quelque peu une situation moins homogène que ne le laissent entendre les articles des revues professionnelles.

### 2.1. D'une quête technique entre pairs à la reconnaissance du métier : l'épopée des CETA

Les CETA sont aujourd'hui encore la matrice emblématique des collectifs de recherche technique des agriculteurs en France. Les premiers d'entre eux se sont pourtant inscrits dans le droit fil de l'histoire longue des notables expérimentateurs agricoles qui, au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, ont cherché à s'imposer comme modèles techniques. En 1944, cette élite agricole de céréaliers, passée parfois par les grandes écoles d'agronomie, est en quête d'innovation technique dans un pays sortant de la guerre. Elle adopte alors les

<sup>2</sup> Coopérative d'utilisation de matériel agricole

<sup>3</sup> Centre d'étude technique agricole

orientations des planistes – incarnées dans le plan de modernisation de l'agriculture de Jean Monet de 1946 – qui visent à transformer un « état de paysan » en un métier d'agriculteur. Dans le pays en reconstruction, la mission assignée à l'agriculture est de nourrir la population en s'adossant à des modèles considérés comme les plus performants et insérés dans une économie internationale. A partir de 1947, les CETA forment souvent l'ossature des « zones-témoins » où se concentrent les soutiens techniques et financiers du Fonds national de modernisation et d'équipement (Roche, 1953). En coopérant avec les ingénieurs des services de l'agriculture, ils apparaissent comme des expérimentateurs de la politique nouvelle. En 1949, les céréaliers sont rejoints par des agriculteurs de « petites cultures » qui ont infléchi la recherche d'innovation en un outil d'échange technique au service d'un projet collectif : **moderniser** les manières de travailler. Avec la montée de l'influence de la JAC<sup>4</sup>, au milieu des années cinquante, un nouveau pas est franchi par les CETA qui deviennent une structure d'échanges techniques et sociaux entre pairs, visant à la reconnaissance du métier d'agriculteur et contribuant à esquisser une nouvelle politique agricole. Les propos des jacistes traduisent la volonté de mettre fin à la stigmatisation du métier : « On avait honte de se dire paysan »<sup>5</sup>. Il s'agit alors de rompre avec l'expérience familiale et territoriale des manières de faire par l'acquisition des méthodes de l'agriculture savante. Pour cela, la JAC propose des groupes de réflexion sur le métier aussi bien que des activités festives, dont la revue mensuelle *Jeunes Forces Rurales* rend compte. Elle suscite ainsi une conception du monde partagée, renforcée par les liens de sociabilité qui se nouent. D'un point de vue plus technique, elle met en place un outil de formation alliant enseignement par correspondance et stages, qui se donne aussi pour mission de faire émerger une élite professionnelle apte à s'engager dans une société en reconstruction (Houé, 1972). L'enseignement est technique, identitaire et moral : la productivité dégagée par la transformation des techniques doit permettre de nourrir le monde (Barres *et al.*, 1980). Dès lors, questions techniques et sociales sont reliées dans la quête identitaire des jeunes agriculteurs, pour qui il s'agit de promouvoir un métier démarqué par sa technicité, procurant un revenu similaire à celui des autres catégories socio-professionnelles et un mode de vie comparable à celui des urbains.

Au sein de ce mouvement, les premiers CETA impliquant des éleveurs de porcs se mettent en place en Bretagne au début des années 1950 (le premier en 1951 à Loudéac). Ces CETA ne sont pas spécialisés, et bien qu'ils regroupent une élite technique, leur recrutement par parrainage à partir de proximités territoriales explique la relative hétérogénéité sociale des éleveurs impliqués.

*« Je suis rentré dans le CETA en 57 et il existait depuis trois ou quatre ans. Mais j'en ai bavé au début parce que c'était les gars de pointe du coin et ils étaient triés sur le volet... C'était polyvalent... De cette équipe-là, on s'est spécialisé... Lucien et moi, on était encore dans les petits... Chaque fois, c'était une épreuve quand j'allais, au début. Je me rappelle la première réunion, moi j'avais pas de voiture, j'avais rien. Donc il m'avait pris, il avait un adhérent*

<sup>4</sup> Jeunesse agricole chrétienne

<sup>5</sup> Témoignages d'anciens militants lors d'un débat, *in*: JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest, Journée d'études, Rennes, 18 mars 1980, document ronéoté, INRA.

*avec lui. La première réunion, c'était dans une grosse ferme à Quimper-Guezennec. Nous, on avait peut-être 12 hectares, là-bas il y avait plus de 20 et de la bonne terre. Le gars, il avait un niveau ingénieur, il avait fait Beauvais. Il avait une machine à traire à l'époque, en 57 ! » (22, 01)*

Dès cette époque, le fonctionnement des CETA est relativement codifié. Après une visite des installations, au cours de laquelle sont commentées et débattues les originalités de l'élevage de celui qui reçoit, la réunion des participants autour d'une table – précédée souvent d'un repas – permet autant d'aborder et de débattre de points techniques problématiques que de lier socialement le collectif. Ensuite, un intervenant extérieur peut être sollicité pour exposer un thème particulier, choisi au préalable en lien avec la visite effectuée. Au travers de ces échanges techniques de pairs en face-à-face, se confrontent les expériences de chacun pour envisager de nouvelles expérimentations comme les futurs sujets à aborder. Ainsi, se met en place un processus d'émulation et de conception technique collectif. Cependant, les membres des CETA partagent des expériences, un langage et plus encore une quête, qui tendent à les distinguer des autres éleveurs. L'autre distinction découle de leur posture entrepreneuriale : comme leurs collègues céréaliers des premiers CETA avec le Centre des jeunes patrons, les éleveurs bretons rencontrent les chefs d'entreprise du CELIB<sup>6</sup>. La rencontre sera d'autant plus féconde que s'y mêle un sentiment régionaliste qui unit tous les partenaires dans un même projet. Ainsi, ces éleveurs entrent dans un monde social où le modèle du travail est celui de l'entrepreneur et où la quête partagée est celle d'une économie régionale où l'agriculture serait considérée à part entière. On retrouve là l'objectif de **parité** et, plus encore, de transformation de l'identité sociale de l'agriculture bretonne. Ce mouvement culmine, en 1962, avec 110 CETA. Mais, comme en Aveyron, autre berceau des CETA, une coupure s'opère entre les agriculteurs impliqués dans des groupes de vulgarisation et d'échanges techniques, qui cumulent les responsabilités professionnelles et intègrent les objectifs de modernisation, et ceux qui s'en considèrent exclus (Boisseau, 1977).

## 2.2. L'agriculture de groupe

Dans un contexte où les membres des CETA s'investissent dans les organisations économiques qui émergent, la construction collective du métier prend la forme de « l'agriculture de groupe ». Pour le CEDAG<sup>7</sup>, créé à Rennes en 1962, ces collectifs professionnels sont d'abord des outils de rentabilité technique et économique.

Les CUMA constituent la matrice de l'agriculture de groupe. Elles s'adosent à une longue histoire mêlant relations économiques et relations de travail. Héritières des **syndicats de battage** et des **coopératives de culture mécanique** des années 1930, leur développement après la guerre est soutenu dans les **zones-témoins** subventionnées par le plan Marshall. Sur la durée, l'objectif de rentabiliser les nouvelles techniques

<sup>6</sup> Le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons est créé en 1950 et fonctionne comme un lobby. Il vise à promouvoir, dans le contexte de l'après-guerre, le développement économique et identitaire de la Bretagne.

<sup>7</sup> Centre d'études et de développement de l'agriculture de groupe

disponibles redéfinit les collectifs d'entraide préexistants, imposés par les exigences des grandes récoltes dans un contexte de pénurie technique (Nicourt et Souron, 1986). Les contours des nouveaux collectifs sont formalisés et excluent certains agriculteurs autant qu'ils restreignent les relations entre les CUMA d'un territoire auparavant commun : ainsi se dessinent une clôture et une relocalisation des collectifs de travail. Au milieu des années 1970, notamment dans le Grand-Ouest, l'usage du matériel s'individualise plus encore, sous la pression conjointe de la spécialisation et de la différenciation économique des élevages.

Le mouvement des banques de travail illustre particulièrement ce tournant opéré dès les années 1960. Avec l'article 20 de la loi d'orientation agricole (LOA) de 1962, les **banques de travail** peuvent se développer. Les mots ont leur poids de signification : le passage de « l'entraide » à « la banque de travail », qui implique une formalisation et une évaluation du travail des individus et des techniques mises en œuvre, qualifie l'évolution de la conception des échanges. Comme le remarquent leurs promoteurs, ce passage ne se fait pas sans remettre en cause l'implication sociale des échanges. *« Il faut bien reconnaître, en effet, que l'apparition du souci de gestion au sein de l'exploitation a plus ou moins tué le principe de l'entraide bénévole »* (Bassoulet et Le Marchand, 1963). Insensiblement, la quête de la rentabilité se substitue à celle de la technique et du métier. Les banques de travail sont une illustration des travaux engagés depuis 1945 sur l'organisation du travail agricole (Piel-Desruisseau, 1963). Dans le mouvement de standardisation du travail, elles se singularisent en cherchant, à partir d'une approche comptable, à rendre comparables les **facteurs** du travail agricole pour accroître leur rentabilité. Le travail de groupe, conçu dans une perspective d'industrialisation, y est envisagé comme un vecteur de normalisation et de rentabilité. Faire travailler ensemble vise à homogénéiser les manières de faire de ceux qui sont impliqués dans le collectif, en les alignant sur celles des plus performants. *« En réalisant des chantiers ensemble, les techniques des agriculteurs de pointe et leurs résultats sur les rendements sont connus de tous. Pour éviter de modifier les réglages des machines (écartement des lignes, densité de semis, dose d'engrais à l'hectare...), le groupe s'accorde sur la technique la meilleure. C'est ainsi que les rendements de l'ensemble des exploitations insérées dans la banque deviennent plus homogènes en se rapprochant des meilleures »* (Arnaud, 1968). L'introduction d'une logique comptable dans le travail collectif est aussi une pression : le chiffrage monétaire de l'activité conduit à l'obligation de sa gestion. *« Les exigences des chantiers développent des habitudes d'exactitude et de rigueur. Un esprit d'organisation, de calcul économique se substitue lentement à un empirisme traditionnel »* (Arnaud, *op. cit.*). Mais, en introduisant une équivalence entre travail humain et travail de la machine au travers de leur coût monétaire, les banques de travail posent la question de la valeur du travail humain et de son usage dans des collectifs inégalitaires. Des barèmes sont établis ayant pour étalon l'heure de travail d'un homme. C'est ainsi, qu'en 1967, l'heure de travail, qui représente l'unité de compte, vaut 2,50 francs dans une banque et celle d'un tracteur de 35 à 40 CV, 7 francs, soit 2,75 unités (Arnaud, *op. cit.*). Cette logique comptable souligne les disparités entre les exploitations et sélectionne une population d'éleveurs : ceux qui ont des exigences techniques compatibles et des capacités financières voisines. Ainsi s'élaborent des groupes d'égaux, renforçant les polarités techniques et sociales. *« Nécessité d'un même niveau technique... Absence de disparités trop importantes entre les exploitations, au point de vue surfaces, au point de vue charge de matériel à l'hectare. Il est en*

*effet nécessaire que chaque exploitation ait à peu près la même potentialité d'échange* » (Bassoulet et Le Marchand, *op. cit.*). La banque, conçue dans la perspective de faire des collectifs des instruments d'adhésion aux prescriptions d'industrialisation de la production et de maintenir des agriculteurs indépendants, apparaît aussi comme une réponse à l'interrogation des élites agricoles à propos du développement de l'intégration. « *Recevoir ses poussins et les aliments d'une entreprise intégratrice, lui livrer ses poulets, suivre ses consignes, toucher pratiquement un salaire proportionnel à la production, cela fait-il un paysan ou un ouvrier ? On dit qu'aux Etats-Unis, les producteurs de porcs d'une grande unité de ce genre ont adhéré au syndicat ouvrier de l'entreprise, estimant que leurs intérêts étaient devenus identiques à ceux des salariés de l'usine : il ne fait pas de doute que des situations intermédiaires de ce genre conduisent d'une façon continue du paysan souverainement indépendant à l'ouvrier étroitement dirigé* » (Estrangin, 1962). Il s'agit ici de se démarquer autant du libéralisme que du collectivisme (Tavernier, 1969), mais surtout de se garder d'une prolétarianisation du travail agricole et de ses implications socio-politiques.

Certes, l'agriculture de groupe tend à homogénéiser socialement les collectifs d'agriculteurs qu'elle implique. Une telle homogénéisation exclut les femmes : l'agriculture de groupe est une agriculture d'hommes. Autre conséquence : sous la pression des contraintes météorologiques ou des surcharges de travail lors des chantiers, elle suscite des concurrences entre agriculteurs qui peuvent se muer en défections et alimenter le développement des entreprises de travaux agricoles (ETA) (Reboul, 1975).

### 2.3. Du développement d'une agriculture d'entreprises à l'exode des agriculteurs

L'agriculture de groupe a contribué à la transition entre une entraide de proximité, ancrée dans des pratiques de sociabilité, et une organisation du travail, fondée sur des critères de rentabilité et adossée à des réseaux d'égaux. La transformation du paysan en entrepreneur est soutenue par le discours des responsables professionnels, qui cherchent à rendre obsolète le modèle du producteur limité à ses besoins de consommation, dans une exploitation familiale adossée à la polyculture élevage et la concevant plutôt comme un patrimoine que comme une entreprise. « *Etre paysan était, plus qu'un métier, un mode de vie où famille et exploitation étaient presque toujours confondues. Et la réussite du paysan se concrétisait, à ses yeux et à ceux de son entourage, par l'accroissement de son patrimoine familial en terre et en cheptel. Mais au prix de quel asservissement car, ce faisant, il ne se rendait pas compte que, souvent, il ôtait ainsi toute possibilité à l'exploitation de faire des investissements plus productifs qui, précisément, auraient permis à sa famille de recevoir le salaire nécessaire pour élever son niveau de vie* » (Gravier, 1969). Alors, le discours des dirigeants agricoles reprend le vocabulaire de l'entreprise industrielle (atelier, poste de travail...) et prône le détachement du territoire (le hors-sol...) pour chercher à ne plus se distinguer des autres secteurs. « *Y a-t-il quelque chose qui nous différencie des autres entrepreneurs ? Je ne le crois pas... Certaines entreprises industrielles ont su rompre avec leurs habitudes, pourquoi nos entreprises agricoles n'en seraient-elles pas capables ?* » (Daniel, 1970). Depuis le décret de 1959, le développement agricole est réorienté vers des entreprises et non plus des populations : c'est l'abandon du territoire comme cadre d'action impliquant de prendre en compte l'ensemble de la population concernée, et l'individualisation des situations d'élevage. Les techniciens spécialisés supplantent les conseillers polyvalents. Cette

politique considère l'exploitation agricole comme toute entreprise. Parce qu'elle ne peut être rentable au point de rémunérer le travail familial, il faut gérer l'exode rural pour l'agrandir, la dissocier de la famille et la spécialiser pour accroître la productivité du travail (Coulomb et Nallet, 1980).

L'exode rural peut être conçu comme le « *signe d'une agriculture qui progresse, qu'une certaine littérature a trop souvent systématiquement considéré et dénoncé comme un mal en soi* »<sup>8</sup>. Dès les années 1950, la JAC envisage l'exode rural comme une chance pour les paysans exclus de la modernisation agricole. Ce retournement conceptuel au sein du monde agricole donne aux textes une légitimité qui leur faisait défaut pour sélectionner les éleveurs. Avec les LOA de 1960 et 1962, la surface minimum d'installation (SMI) ne permet plus l'entrée aidée dans la profession pour ceux qui ont les ressources les plus faibles ; tout en limitant la double activité, elle favorise les installations hors-sol qui permettent d'atteindre le seuil malgré le handicap de surface. Tandis que la mise en place d'une indemnité viagère de départ pour les plus âgés, qui vise à libérer des terres pour les plus jeunes, conforte l'instauration de seuils d'accès à la profession (Rémy, 1987). Quant aux exclus des seuils, ils sont pris en charge par le FASASA<sup>9</sup>, créé par la loi du 8 août 1962, complémentaire à la LOA, et qui a pour objet de « *favoriser l'emploi ou le réemploi dans de nouvelles activités professionnelles, et notamment dans les activités connexes de l'agriculture, des agriculteurs et fils d'agriculteurs en surnombre et des salariés agricoles en chômage* ». Le décret du 17 octobre 1963 précise d'ailleurs que ces surnuméraires sont ceux dont la surface d'exploitation est inférieure à celle prévue par la législation sur les cumuls ou « *faisant apparaître un sous-emploi face à la norme d'une exploitation de deux unités de travail* ». Le FASASA gère aussi leur émigration. Il s'appuie pour cela sur un arrêté de 1949 qui organise la mobilité des agriculteurs entre des territoires classés en régions de départ et d'accueil, selon la pression démographique professionnelle et les potentialités d'installation. C'est ainsi que sont organisées des migrations de paysans bretons vers le Sud-Ouest. En Côtes-du-Nord, de 1949 à 1951, 27 familles sont transférées, ce qui montre la portée limitée du dispositif intra-agricole, l'émigration étant principalement orientée vers l'industrie. Soutenir l'émigration des agriculteurs qu'implique la politique de modernisation passe alors par la naturalisation de la sélection qui se met en place et la valorisation des départs permet de déculpabiliser ceux qui demeurent. « *150 000 agriculteurs, chaque année, préfèrent à une indépendance douteuse, le revenu et la sécurité d'un salariat où toutes les situations sont possibles, qui satisfait en gros la majorité des français et qui n'a rien de commun avec l'image d'Epinal du prolétariat de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, longtemps présentée en épouvantail aux agriculteurs tentés par la ville* » (Marinier, 1969).

Avec la loi sur l'élevage de 1966 et la mise en place des groupements de producteurs, seuls habilités à distribuer les aides, le développement du hors-sol est encouragé et vise surtout les jeunes éleveurs. De nouveaux seuils sont mis en place pour déterminer qui aura accès à l'équipement aidé et à la vulgarisation : la **modernisation** continue à se nourrir de ses exclusions, tandis que l'étape nouvelle de la spécialisation met déjà en évidence l'hypothèse de surplus agricoles. C'est alors que des responsables

<sup>8</sup> Problèmes économiques du monde agricole, Cahiers de formation, n° 11, décembre 1952, cité par Barres *et al.*, 1980.

<sup>9</sup> Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles

agricoles considèrent que le plan Mansholt envisage « *des exploitations agricoles modernes qui soient des unités de production efficaces et rentables, ayant des liaisons contractuelles avec l'organisation économique d'amont et d'aval... Bien sûr, on ne peut passer sous silence les graves problèmes qu'une telle option pose. Il y aura des laissés-pour-compte* » (Entreprise agricole, 1969). Le plan de rationalisation de la production porcine de 1970 conforte cette orientation en sélectionnant ceux auxquels sont attribués subventions et prêts bonifiés pour la construction et l'aménagement des porcheries, tout en mettant en place leur encadrement technique et leur formation.

### **3. La spécialisation : une normalisation au cœur des manières de travailler**

L'organisation contemporaine de l'élevage porcin se met en place dès les années 1960 par un mouvement de spécialisation. Celui-ci passe d'abord par une séparation d'avec l'élevage laitier, s'inscrivant dans le cadre d'une transformation de l'organisation familiale du travail, et se poursuit ensuite avec une organisation du travail sur le modèle industriel, qui repose notamment sur l'usage d'outils de gestion spécifiques.

#### **3.1. Le hors-sol : spécialisation et éclatement du collectif de travail familial**

Le hors-sol, cette nouvelle manière d'élever des animaux sans cultiver leur nourriture, est l'application d'un modèle industriel d'organisation du travail. Celui-ci passe par une spécialisation des élevages et une transformation de l'organisation familiale du travail.

Pour les jeunes éleveurs qui s'installent dans les années 1960, la spécialisation est synonyme de professionnalisation. Il s'agit de rompre avec la polyculture-élevage, cette manière de « faire un peu de tout », qu'ils considèrent comme du bricolage plutôt que comme un métier. Qualifier de bricolage le travail des parents, c'est montrer son inadaptation à la société environnante (Rimbaud, 1966). Dès lors, la professionnalisation se traduit en une dissociation de la polyculture-élevage et surtout de l'élevage laitier et porcin. Cependant, le modèle hors-sol se développe notamment dans les élevages laitiers les mieux pourvus en terre, soulignant leur complémentarité agronomique et économique, ainsi que dans les élevages les moins prospères, les enfants envisageant plus rarement un avenir agricole. C'est en effet l'apport de trésorerie du lait et l'aisance relative des exploitations qui permettent à d'éventuels successeurs d'envisager la possibilité de leur installation. Dans ces exploitations, les relations déjà établies avec l'encadrement agricole permettent de conforter les avantages technico-économiques acquis. Cependant, la spécialisation ne concerne encore, à la fin des années 1970, qu'une proportion limitée d'éleveurs. Une enquête, réalisée dans les Côtes-du-Nord auprès des éleveurs ayant construit des bâtiments d'élevage porcin de 1966 à 1975, met en évidence la place prépondérante des exploitations avec une double spécialisation porc-bovin. Les éleveurs spécialisés en porc sont minoritaires (8 %), même parmi les agriculteurs les plus jeunes (Colson, 1980).

Désormais, élevages porcins et laitiers sont destinés à relever de deux histoires sociales distinctes. Les éleveurs impliqués se prêtent chacun des travers qu'ils n'auraient pas, affirmant ainsi leur identité et leurs manières de travailler. Le rapport à la terre les

distingue bien sûr ; au cœur du métier pour l'un, c'est surtout pour l'autre un moyen de « se mettre aux normes » : un réceptacle des épandages. Pour la plupart des porchers, en effet, les performances techniques et économiques ne sont pas fondamentalement liées à une cohérence entre travaux d'élevage et de cultures. Dès lors, le travail suppose surtout un investissement dans les porcheries, impliquant de délaissier les terres. Les « cochonniers » se distinguent aussi par leur approche économique des situations. Tous insistent sur le suivi économique, indispensable et structurant dans leur métier. Nul n'ignore les contraintes qu'implique la relation au marché : les calculs (de coût, d'investissements, d'amortissement, etc.) sont omniprésents. Cette dimension du travail distingue d'une appréhension plus floue de l'éleveur laitier.

*« Je fais des groupes de travail avec des coopératives et les jeunes agriculteurs des Côtes-d'Armor. On est vraiment toutes professions confondues et on se rend compte que les laitiers n'ont pas du tout le même état d'esprit que les autres. On va dire qu'un cochonnier est plus businessman qu'un laitier. Les laitiers savent même pas quel est leur prix de revient ou leur coût de production. C'est pas du tout la même façon de travailler. » (22, 06)*

Certes, l'évolution des techniques, qui permet des récoltes rapides moins pénibles physiquement et quasi indépendantes des contraintes météorologiques, conforte la déliquescence des collectifs d'entraide. Mais c'est aussi la focalisation sur les tâches d'élevage, productrices autant de résultats économiques que de reconnaissance par les pairs, qui conduit à se désimpliquer des travaux des cultures, porteurs des exigences des collectifs de travail. L'éleveur hors-sol traduit cette dynamique en concentrant son travail dans l'élevage, délaissant les tâches collectives des cultures qui nourrissent les solidarités, pour les confier à des ETA.

Du point de vue des jeunes installés, le hors-sol est revendiqué comme un symbole de leur autonomie vis-à-vis de leurs parents : aussi bien financière que dans le travail, en termes d'orientation comme de manière de faire au quotidien. Mais, au-delà, il enferme dans les bâtiments et isole autant des partenaires de l'exploitation que des pairs de proximité. Cet isolement est renforcé par la montée de la vulnérabilité sanitaire des élevages, liée à la concentration des animaux. Elle s'est en effet traduite par l'apposition de panneaux d'interdiction d'entrée sur la porte des porcheries, conduisant les éleveurs à limiter leurs contacts, pour ne pas introduire des vecteurs qui pourraient rompre l'équilibre du **microbisme** de l'élevage de chacun. L'enfermement dans les bâtiments est aussi conforté par la transformation de l'alimentation fournie aux animaux. A partir du milieu des années soixante, les aliments récoltés à la ferme font place à d'autres, fabriqués industriellement et achetés. Dès lors, l'élevage de porcs peut apparaître d'autant plus attractif qu'il ne nécessite plus d'entraide.

*« Bon, il y a des couloirs, tu pouvais les faire tout seul, chose que, des vaches, les génisses, il fallait les déplacer, il fallait amener, presque sur une partie de la commune pour pas qu'elles aillent dans les jardins. Donc ça nécessitait un contact plus périodique ou plus nécessaire qu'en porc. En porc, tu fermes la porte le matin et tu repars le soir. Tu peux t'autogérer facilement... T'es plus attaché dans l'élevage. On te voit moins. Tu peux t'enfermer un peu plus. » (29, 01)*

L'absence d'exigences techniques de solidarité lors de l'usage des techniques de récolte et la concentration du travail dans les bâtiments recomposent l'organisation du travail. L'importance du travail auprès des animaux initie une dynamique qui transforme le statut des terres ; avec la croissance du cheptel, elles passent d'outil de travail à réceptacle des épandages, ce qui conduit plus facilement à déléguer leur soin à des ETA. Ce détachement du territoire contribue autant à un retrait dans l'espace fermé des bâtiments qu'à une coupure avec ceux qui constituaient des pairs lors des travaux des champs. Dans ce contexte, les relations de l'éleveur avec son vendeur d'aliments, son vétérinaire ou son collecteur d'animaux et son entrepreneur de travaux agricoles remplacent celles qu'il entretenait avec ses pairs.

La revendication d'autonomie des jeunes agriculteurs, qui s'est concrétisée par le développement des élevages hors-sol, ne pouvait s'accommoder d'une poursuite de la cohabitation. Une **prime de décohabitation** (subvention à l'habitat autonome des jeunes agriculteurs) sera d'ailleurs mise en place en 1977. Leur quête d'autonomie implique en effet une déliaison qui concerne autant les relations dans le travail, entre le lait et le porc et même entre les ateliers, que dans la résidence. Elle met en évidence la tension entre les générations. Le Guen (1980), reprenant les propos tenus par des jacistes, rapporte d'ailleurs que « *pour faire de la JAC, il faut tuer son père* ». Si c'est à partir des problèmes de co-activités et d'orientation dans le travail que les jeunes agriculteurs ont posé la question de leur autonomie, c'est aussi au quotidien que les relations sont éprouvantes. La revue *Paysans* ouvre la charge dès 1960 sous la plume de Faure (1960) : « *avant de parler d'exploitation familiale, il faudrait avoir le courage de dire que le système est basé sur l'exploitation de la famille* ». Quand activités professionnelles et domestiques sont imbriquées, c'est plus encore le cas pour les jeunes femmes que leurs mères incitent à quitter l'agriculture, pour ne pas subir la cohabitation qu'elles ont endurée (Synergie-Roc, 1962). Si les dirigeants de la JAC soutiennent tant les revendications des jeunes agriculteurs et des agricultrices, c'est aussi qu'est alors en débat, chez les militants, le passage d'une agriculture familiale à l'entreprise agricole. C'est aussi pour faire oublier que, au milieu des années 30, la JAC soutenait la position de « femmes au foyer » pour les agricultrices, en leur proposant autant d'embellir les cours de fermes que de devenir des professionnelles du travail ménager (Albert *et al.*, 1987) et que cette position a peu évolué. Mais, dans les années soixante, les jeunes femmes revendiquent de travailler dans les exploitations en préservant leur autonomie. Pour elles, l'autonomie se pose autant au niveau de leur travail que de leur vie quotidienne. C'est pourquoi le crédo professionnel moderniste de la JAC, limité par une vision traditionnelle de la famille, n'a pas empêché une sur-émigration féminine (Barthez, 1982). Cette vision s'exprime au sein du travail des exploitations : tandis que les hommes réalisent le travail qu'ils ont prévu, les femmes doivent s'arranger pour que les autres travaux soient assurés. En intervenant pour limiter le morcellement ou la durée d'une tâche, elles permettent aux travaux d'autrui de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Mais, en retour, leurs propres activités sont interrompues par de multiples sollicitations. Parce qu'aider, c'est aussi ne pas avoir de travail à soi, leur programmation peut être légitimement bouleversée par un tiers. Le morcellement qui en découle est pénible et rend le travail effectué socialement invisible : « *tout faire, c'est ne rien faire* ». Comment alors désigner cet enchevêtrement inexpressif ? Comment faire reconnaître un travail aussi malaisé à cerner qu'à raconter (Nicourt et Filippi, 1987) ?

La déliaison entre lait et porc, qui se manifeste par le développement des ateliers hors-sol, initie une dissociation des relations de vie et de travail dans la famille et leur recomposition. C'est surtout en émigrant que les jeunes filles témoignent du refus de la condition qui leur est proposée, notamment dans les exploitations les plus petites ; en conséquence, à la fin des années soixante, « *la probabilité pour un chef d'exploitation de se marier diminue quand la dimension de son exploitation diminue* » (Jégouzo, 1974). La dissociation des générations se poursuit ensuite par celle du couple au travail. 18 % en 1988, 30 % en 1995, 33 % en 1997 : les conjointes d'agriculteurs exercent de plus en plus une profession non agricole (Agreste, 1998). Chez les jeunes, la situation est plus marquée : « *60 % des épouses de jeunes agriculteurs ont un métier indépendant, exercé hors agriculture* » (Rattin, 2002). Comme le montrent Giraud et Rémy (2008), leur départ sera plus précoce dans les exploitations spécialisées porcines que laitières qui réclament moins de main d'œuvre et ne sont pas soumises à une astreinte aussi prégnante. Leur départ sera d'autant plus précoce que la taille des élevages sera importante et que, s'appuyant sur du travail salarié, les éleveurs n'y rechercheront pas des compagnes-collaboratrices. En Bretagne, la concentration des élevages de porcs (92 300 en 1970, 43 651 en 1979, 24 124 en 1988, 11 221 en 1997, soit environ – 50 % entre chaque recensement général de l'agriculture) et la croissance de leur taille accompagnent le retrait des conjointes d'éleveurs, jusqu'à ce que leurs activités professionnelles s'exercent majoritairement en dehors de la sphère agricole. Pour un éleveur retraité, cette nouvelle situation est une transformation majeure de l'organisation des élevages et une contribution à son isolement.

*« Il y a un nouveau phénomène aussi, nous on a travaillé ensemble. Maintenant les trois-quarts des gens qui s'installent, la femme travaille à l'extérieur. Le gars, le midi, il est seul. » (22, 06)*

Dès lors, la limitation des échanges entre les éleveurs de porcs, qui semble s'opposer à la solidarité des éleveurs laitiers, est aussi l'expression de la nouvelle organisation du travail mise en place. Même là où le travail reste assuré par une main d'œuvre familiale, celle-ci se spécialise en postes ou en ateliers, qui définissent des périodes de travail dont les rythmes dissociés limitent les moments d'échanges.

### 3.2. De l'organisation du travail à l'organisation de la performance

L'organisation du travail qui se met en place bouleverse les rythmes comme les territoires du travail des éleveurs. Dans ce contexte, les outils de gestion transforment également le cœur du travail. Ils initient de nouvelles manières de le penser, de le dire et de le faire, en l'inscrivant dans une perspective permanente d'évaluation de sa performance.

La mission de l'IOSTA<sup>10</sup>, créé en 1945, est de rationaliser le travail agricole en reprenant les méthodes standardisées en industrie. Cette organisation **scientifique** du travail agricole doit permettre « *de lutter contre les gaspillages de main-d'œuvre dans l'exploitation* » (Chombart de Lauwe *et al.*, 1963). Le travail est décomposé et le temps consacré aux activités ainsi dissociées est comptabilisé : on analyse les mouvements et

---

<sup>10</sup> Institut pour l'organisation scientifique du travail en agriculture

mesure les trajets pour déterminer le *one best way*... Ainsi, en 1963, considère-t-on qu'une truie réclame 1,3 heure<sup>11</sup> de travail par mois, quand une portée de porcelets de 0 à 2 mois en a besoin de 3,2 (Piel-Desruisseau, *op. cit.*). L'analyse se focalise aussi sur les relations entre les activités considérées comme sources de perte de productivité. C'est ainsi que l'intervalle entre sevrage et saillie fécondante passe de 20 jours en 1971 à 10,5 en 1996 (Teffène *et al.*, 1998). Cette décomposition et cette quantification du travail ouvrent la voie à une réorganisation des collectifs : analyser ou catégoriser les travaux selon leur durée, voire leur pénibilité, permet aussi de distinguer ceux qui les exécutent. En fournissant les moyens d'une évaluation distanciée du travail et de son contrôle, la voie est ouverte au développement du salariat.

La zootechnie s'empare de ces travaux pour décomposer la croissance de l'animal et accroître ses performances. C'est ainsi qu'en 1971 des chercheurs réalisent des essais d'exploitation planifiée d'un troupeau de truies. Il s'agit de standardiser le travail en groupant saillies, naissances et sevrages par l'utilisation de traitements hormonaux permettant d'obtenir une naissance simultanée d'animaux, puis des bandes homogènes. Le travail est recentré sur des tâches, qui sont autant de points critiques de l'élevage permettant de spécialiser des espaces, des compétences et des travailleurs, tout en dégageant des disponibilités pour d'autres tâches : gestion pour les uns, entretien pour les autres. Cette organisation permet de différencier les espaces en **ateliers**, comme l'activité de chacun, voire de segmenter la filière : naissage, post sevrage et engraissement. Du point de vue sanitaire, elle permet aussi de limiter le **croisement des microbismes**, de mettre en place des vides sanitaires et de désinfecter. Et comme le soulignent les auteurs des essais : « *elle facilite une occupation plus rationnelle des locaux et une meilleure organisation du travail* » (Maire *et al.*, 1971).

Le plan de rationalisation de la production porcine de 1970 permet de mettre en œuvre cette organisation, en attribuant des subventions et des prêts bonifiés pour la construction et l'aménagement de porcheries. Les groupements de producteurs, passages obligés pour l'accès à ces aides, proposent plus concrètement des plans-type de bâtiments d'élevage. C'est un modèle de travail qui se met ainsi en place : d'une part, une liaison entre naissage et engraissement reposant sur des ateliers distincts et, d'autre part, une taille d'élevage, reposant sur des modules de 42 truies, qui sélectionne les éleveurs capables d'accéder au modèle. Entre 1970 et 1979, plus de 6 700 permis de construire des porcheries sont délivrés dans les Côtes-d'Armor, pour un nombre total d'exploitations agricoles qui passe de 42 237 à 30 659<sup>12</sup>. Ainsi, en une dizaine d'années, dans un contexte de forte régression de la population agricole, les conditions de travail des éleveurs se trouvent notablement réorganisées du point de vue temporel et spatial.

Elaborée dès 1969, la gestion technique du troupeau de truies (G3T) s'appuie sur un découpage du travail entre temps productif et improductif. Pour cet outil de gestion, les temps improductifs sont des intervalles qui doivent être raccourcis – entre mise bas ou sevrage et saillie fécondante – tandis que le résultat des temps productifs

<sup>11</sup> Précisons qu'il s'agit d'heure et de centièmes d'heure, selon la tradition du chronométrage industriel.

<sup>12</sup> Statistiques, chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor (1986)

doit être augmenté : nombre de porcelets nés vivants, sevrés par truie et par an... Ces objectifs sont traduits en indicateurs qui se veulent des repères de la technicité de l'éleveur pour lui permettre « de juger la conduite de son troupeau » et de fournir au technicien « des références permettant de fixer des objectifs » (Legault et al., 1971). D'emblée, l'outil est conçu pour que l'éleveur confronte périodiquement ses résultats à ceux de ses pairs (Dagorn, 1975). Il s'agit, par la comparaison, de l'inscrire dans une dynamique compétitive : « l'utilisation d'abaques permet de mieux situer les éleveurs par rapport aux résultats du groupe : concurrence, émulation... » (Le Denmat et al., 1975). L'outil de gestion oriente la performance technique en l'individualisant. Dès lors, c'est l'éleveur lui-même qui semble fixer sa norme, expression manifeste de son autonomie.

Organisée par des repères, la G3T est un outil de pilotage. L'éleveur y transcrit son activité : il note ses interventions et ses résultats autant que ses remarques, selon les postes et les tâches. Les données introduites fournissent un historique qui oriente ultérieurement ses décisions quotidiennes. L'outil fonctionne comme un artefact cognitif qui se substitue aux échanges entre pairs pour orienter les manières de faire, mais aussi pour relier les activités techniques désormais dissociées et standardisées. L'outil se fait juge de la qualité du travail autant que guide en situation-problème. Ainsi en maternité, le moindre problème avec une truie âgée, c'est-à-dire qui a dépassé le nombre moyen de mises bas, fait émerger l'hypothèse de sa réforme<sup>13</sup>, de même pour celle qui a un taux d'écrasement de porcelets important dans les premières 48 heures, ou de celle qui dispose d'un nombre de tétines limité, ce qui implique un travail complémentaire d'adoption ; tandis qu'une truie mettant bas un nombre de porcelets plus élevé que la moyenne est l'objet d'une attention plus soutenue.

*« Voilà une truie qui est en rouge, qu'est-ce qu'il y a marqué ? Quand j'ai enregistré, j'ai marqué : attention, c'est une truie qui fait des écrasements, elle m'en a fait deux, donc il faut que je surveille la mise bas... Elle sort en rouge et il va pas falloir qu'elle me sorte en rouge deux fois, ou alors il faut qu'il y ait une raison valable. Je sais qu'elle va mettre bas le 9 janvier 2006. Je sais que celle-là, sur sa carrière, elle m'en sèvre 26,9 par an et qu'elle m'en fait naître 33. Donc, c'est une très bonne truie, je suis content. Mais par contre, elle est en septième portée, donc je sais que c'est sa dernière, je pense... » (22, 12)*

La G3T se diffuse rapidement : dans les Côtes-d'Armor, le nombre d'élevages suivis passe de 80 en 1973, à 634 en 1974, pour atteindre 1028 en 1979<sup>14</sup>. L'organisation du travail de l'élevage et ses cadences impliquent des relations de plus en plus fonctionnelles, qui confortent l'usage d'objectifs et de résultats chiffrés. La performance se mesure désormais à l'aune des outils de gestion, conçus comme jugements objectivés du travail des éleveurs qui se substituent au comparatif complexe entre pairs. Les indicateurs qu'ils fournissent mettent périodiquement en évidence des écarts qui sont autant de sources de prescriptions et de remédiations. Plus précisément, les résultats guident le questionnement technique et orientent les objectifs. Ils fournissent à l'éleveur des indicateurs de sa performance dans un univers compétitif. S'il

<sup>13</sup> Son envoi à l'abattoir.

<sup>14</sup> Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor (1986)

visé à le rassurer face à la peur d'être happé par la concurrence et de déchoir professionnellement, l'usage des outils de gestion le met en tension en lui procurant une permanente anxiété qui constitue un puissant stimulant. L'éleveur devient alors lui-même porteur des prescriptions qu'il s'adresse, s'inscrivant comme objet de son projet. Comme dans le sport, les critères chiffrés dessinent la figure d'une compétition démocratique, dans laquelle ses performances, fruits de son seul travail, prennent le pas sur les privilèges transmis et les positions socio-économiques acquises, tout en masquant les épreuves endurées (Ehrenberg, 1991).

L'outil de gestion prétend rendre obsolètes les manières de travailler construites sur la durée au cœur d'échanges sociaux territorialisés entre pairs, pour leur substituer l'autorité d'un même artefact prescriptif. Il suscite l'usage d'un vocabulaire qui permet une nouvelle compréhension mutuelle ne reposant pas sur le débat des manières de travailler, mais sur une appréciation et une comparaison de résultats : ceux des indicateurs de l'outil de gestion. Dès lors le travail, réduit à ces repères chiffrés, montre surtout une juxtaposition de similitudes et de distinctions qui soulignent des carences d'échanges techniques et sociaux : seuls des chiffres relient le travail en miettes des éleveurs à leur propre émiettement.

Les chiffres construisent un langage qui marque une distance avec la réalité vécue du travail qui soude les collectifs et nourrit les projets. C'est ainsi que les membres d'un CETA breton attribuent la déliquescence de leur structure à la focalisation de leurs débats sur leurs résultats de gestion : « *faire moins de chiffres, GTE, G3T, on a besoin d'autre chose que des chiffres* »<sup>15</sup>. Les débats professionnels focalisés sur des indicateurs chiffrés restreignent en effet le contenu des échanges et transforment leur signification. Le langage des chiffres enferme dans un monde qui distingue d'abord ceux qui sont capables d'apprécier toute leur signification, c'est-à-dire les éleveurs les plus performants. L'usage des chiffres, pour décrire et débattre des situations, constitue ensuite une prise de distance envers la complexité du travail d'élevage qui porte sur la gestion des multiples aléas caractérisant les phénomènes vivants. Ramenés à des performances, autant l'homme que l'animal disparaissent. Les chiffres appauvrissent le travail et le transforment en une représentation qui occulte ses épreuves et ses plaisirs : ils érodent ses dimensions sensibles (Schwartz, 2000).

Tandis que les outils de gestion tendent à isoler les éleveurs des petites structures, ils nourrissent l'inscription d'autres dans des réseaux multiples. En autorisant le contrôle à distance des travaux dans les grands élevages, ils ouvrent la porte au développement du salariat, permettant ainsi aux employeurs de développer leurs activités dans les organisations de la filière ou les instances de représentation professionnelles. De même, ils alimentent chez des éleveurs de moindre taille une quête de technicité, qui s'exprime notamment dans la participation à des concours professionnels. Ainsi des lauréats du prix du « Cochon d'Or », dont la performance s'est construite au travers de leur implication dans de multiples réseaux de débat technique (Nicourt, 2009). Cependant, même pour les participants des groupes techniques

---

<sup>15</sup> Journée d'échanges au CETA Porc, juin 2004. Evolution du métier et du groupe, p. 3, document TRAME.

distinctifs (CETA, réseau de référence des chambres d'agriculture...) qui confrontent leurs expériences, la comparaison des résultats initie une dynamique pouvant être problématique. La comparaison chiffrée opère d'emblée un classement qui nourrit de nouvelles distinctions. D'un côté, dans un univers concurrentiel et soumis à la fluctuation des cours, les repères chiffrés rassurent. Ils orientent les décisions techniques de l'éleveur autant qu'ils se comportent en juges de ses choix. Mais de l'autre, cette mise à l'épreuve de sa performance fragilise son identité professionnelle : c'est un jugement de soi qu'indiquent les chiffres.

*« Je travaille trop ; trop à vue. Je pousse pas trop mes chiffres. C'est pas bien. Bon j'ai d'autres appréciations pour dire si ça va ou si ça va pas. Mais j'ai pas la pertinence de dire : oui, je suis à tant de grammes ou à tel indice. Non, je maîtrise pas... La croissance dans la période, on retombe sur nos chiffres, mais je peux pas dire précisément s'ils sont là, à 0,10-0,15 près de l'indice de consommation par exemple. ça fait pas très technique ! » (22, 08)*

Plus encore, les chiffres définissent qui sont les « véritables » pairs. Ils sélectionnent les contours de ceux dont les indicateurs peuvent être comparés et discutés sans que certains se trouvent disqualifiés : ceux avec qui le débat devient autant possible que fructueux. Les chiffres structurent les inégalités en construisant des groupes d'égaux. Ils limitent le dialogue à certains pairs, mais l'ouvrent à d'autres partenaires. Pour les dirigeants agricoles, les chiffres sont des outils d'échange socialement situés ; ils fournissent un langage partagé entre catégories sociales qui se sentent proches. L'un d'entre eux remarquait déjà dans la revue *Paysans* que « le langage des chiffres et de la gestion est sans nul doute un moyen efficace de se faire comprendre, notamment auprès des catégories dirigeantes des autres groupes sociaux » (Maurel, 1962). Ainsi, les outils de gestion sont producteurs de repères, de jugements et de classements, de sanctions et de gratifications, et plus encore d'identité.

En à peine plus de deux décennies, le plan de rationalisation de la production porcine a bouleversé l'organisation du travail des éleveurs. Ce ne sont plus les observations et les débats lors des entraides qui définissent les façons de travailler, mais les prescriptions de l'encadrement technico-économique. Ce n'est plus les échanges et la rumeur qui fondent les réputations, mais le verdict de l'outil de gestion. On passe d'un système de renom à un système de notation. Les déliaisons dont rend compte une telle organisation du travail ne sont pourtant pas celles qui sont mises en avant par les éleveurs pour exprimer leur isolement. Ce sont les prescriptions issues d'un renouvellement de l'organisation de leur territoire de travail à une autre échelle, qui font apparaître crûment leur malaise contemporain.

#### 4. Recomposition de l'espace rural et isolement des éleveurs

La présentation contemporaine de l'agriculture comme production à risque environnemental marque la fin du contrat passé dans les années 1960 entre la société française et son agriculture (Alphandery et Billaud, 1996). Avec la montée des préoccupations environnementales, les éleveurs sont en porte-à-faux dans un espace rural recomposé, c'est-à-dire transformé physiquement et socialement, jusqu'à en modifier le sens (Damette et Scheibling, 1995). Aussi peut-on s'interroger sur la contribution de cette

recomposition à leur vulnérabilité. Quand la transformation du sens de l'espace rural affecte leur situation sociale, c'est en termes de minorité qu'il leur faut désormais s'y concevoir. S'ils demeurent les premiers détenteurs de l'espace, le foncier est désormais l'enjeu de concurrences accrues, aussi bien au sein du monde agricole qu'avec les nouveaux résidents. Dès lors, du fait de la cohabitation de populations aux intérêts divergents, les critiques sont d'autant plus aisées envers ceux qui s'opposent au nouveau sens donné à l'espace partagé.

#### 4.1. Un changement du sens du travail agricole dans l'espace rural

Depuis le milieu des années 1970, l'usage des espaces ruraux a été profondément bouleversé. Ainsi, la DATAR (2003) note-t-elle le « *développement spectaculaire* » de la fonction résidentielle : depuis 1990 et pour la première fois depuis un siècle, la population croît dans la majorité des communes rurales, essentiellement par l'arrivée de nouveaux résidents. Ces évolutions se traduisent par des constructions récentes, alignées le long des voies conduisant aux pôles locaux, par le mitage de lotissements ou le réaménagement d'immeubles en maisons de campagne ou en résidences destinées au tourisme rural.

Cette recomposition spatiale contraint les éleveurs de porcs, notamment parce que les épandages doivent respecter des distances aux tiers conséquentes. L'un d'entre eux fait ainsi remarquer que sur 34 ha de SAU<sup>16</sup> répartis en 53 parcelles, seuls 24 sont susceptibles de recevoir des effluents dont 12 sont épandables en 36 parcelles, variant de 0,2 à 3 ha, après déduction des distances aux tiers, cours d'eau, sources, camping, stade et plan d'eau. Dans ce nouvel espace, les agriculteurs passent du statut de population dominante à celui de minorité. C'est en effet entre les deux recensements de 1962 et 1968, en retrouvant une majorité d'actifs non agricoles (Laurent, 1975), que les communes rurales renouent avec leur histoire, celle du début du siècle, lorsqu'elles rassemblaient de multiples métiers, y compris au sein des ménages agricoles. Ainsi s'achève la parenthèse d'une **société agricole**, c'est-à-dire une société rurale **décomplexifiée** par l'exode rural (Mendras, 1976). Mais la désertification agricole de l'espace rural accroît aujourd'hui les distances entre les élevages jusqu'à influencer les rencontres des éleveurs. Les relations quotidiennes de proximité, qui nourrissent les questionnements ordinaires, font place à des fonctionnements en réseaux, plus vulnérables à des impondérables ou des séparations circonstanciées pouvant aisément se transformer en ruptures durables. Cette désertification se traduit aussi par une réduction de leur représentation au niveau politique<sup>17</sup> et associatif, accentuant la fragilisation de leur reconnaissance. Dans ce contexte, le développement de l'agrotourisme suscite des populations de résidents temporaires brefs mais renouvelés, qui accentuent encore la transformation du sens de l'espace. En 2000, de 35 à 40 % des Français choisissent la campagne pour destination touristique (DATAR, *op. cit.*). L'agrotourisme concerne toutes les régions agricoles. La croissance de son importance économique accentue les exigences envers les élevages. On assiste, de la part des populations non agricoles, à l'émergence d'une

<sup>16</sup> Surface agricole utile, c'est-à-dire apte à la production de cultures.

<sup>17</sup> Les maires agriculteurs passent du tiers, en 1983, à 15,61 % en 2008.

conception visant à la mise en conformité du territoire de travail des agriculteurs aux exigences d'un espace récréatif. Le sens donné à l'espace y devient celui d'un envers de l'urbain autant que du travail. Dès lors se met en place un processus d'effacement des signes de la présence agricole : une « désagricolisation » de l'espace rural cherche à le transformer en paysage (Luginbühl, 1991).

*« Dans la commune d'à côté, ils sont passés de 15 à 115 gîtes depuis 1990. Tout le monde est concerné dans le village par l'image qu'il donne sur l'extérieur, agriculteurs et non agriculteurs. On soigne l'image qu'on donne... Il y a un débat avec les rideaux d'arbres : masquer, c'est qu'il y a quelque chose à cacher ; montrer, c'est dire qu'on est clean... Ceux qui sont les plus à gueuler aujourd'hui c'est ceux qui n'avaient aucune fosse, mais qui ont arrêté et qui font de l'agrotourisme. » (24, 01)*

La conception contemporaine de l'espace rural, plus orientée vers la résidence ou les loisirs que vers la production, est renforcée par la multifonctionnalité de l'agriculture, reconnue par la LOA de 1999, qui étend la sphère agricole aussi bien à l'entretien de l'espace rural qu'au tourisme. Ce cadre institutionnel permet que s'opère le passage de la reconnaissance des agriculteurs au travers d'un travail sur les parcelles lié à des productions animales et végétales, à des activités destinées à l'entretien et à l'animation économique et sociale du territoire. Certes, au sein du monde agricole, la multifonctionnalité fragilise l'identité des agriculteurs qui la pratiquent vis-à-vis de leurs collègues considérés comme des entrepreneurs (Laurent et Rémy, 2004). Mais ce sens nouveau attribué à l'agriculture met aussi en porte-à-faux le travail des éleveurs de porcs. Il contribue aussi au basculement du jugement public envers leur travail, en soulignant l'impact territorial d'une agriculture spécialisée dans la production animale.

#### 4.2. Les agriculteurs vulnérabilisés par leurs concurrences

Les concurrences des agriculteurs se sont exercées historiquement d'abord dans le domaine du foncier, puisque c'est l'importance de sa détention qui organisait la hiérarchie du métier. Cette concurrence perdure, mais elle n'est plus, notamment pour les éleveurs de porcs, le discriminant majeur du métier. La distinction contemporaine s'appuie surtout sur les hiérarchies qui se dégagent de l'organisation de la filière. Au plus bas étage se trouvent les engraisseurs, moins considérés même parfois que les salariés d'élevage. C'est aussi parce que nombre de ces engraisseurs sont d'anciens éleveurs indépendants qui ont fait faillite.

Les problèmes fonciers ont durablement structuré les alliances et les querelles des agriculteurs. Aujourd'hui, la spécialisation des élevages et la croissance des exigences réglementaires étendent la demande de surface d'épandage, tandis que la rurbanisation et le développement du tourisme ont accru la valeur des terrains constructibles. Ainsi, les transformations d'affectation de terres agricoles en terrains à bâtir ont permis de régler bien des « arrangements de famille »<sup>18</sup>, tout en maintenant les exploitations transmises.

<sup>18</sup> Des successions notariales anticipées par donation-partage entre héritiers.

*« C'est pas la même chose d'investir du foncier que d'investir dans du matériel. C'est pas la même chose parce que le foncier garde sa valeur. On se crée entre guillemets un patrimoine... Qu'est-ce qui enlève la solidarité entre les éleveurs ? C'est des fois une compétition entre les éleveurs dans un secteur. C'est vrai que ça a tout le temps été comme ça. Je vois pas ce qui pourrait changer les choses. La compétition, c'est le foncier. On a des voisins qui se causent pas parce qu'ils étaient tous les deux sur le même bout de terrain et voilà. » (22, 07)*

Dans les relations entre éleveurs laitiers et porchers, l'un des effets les plus marquants de la normalisation réglementaire a été la cristallisation de la concurrence pour le foncier. En effet, disposer de surfaces destinées à servir de réceptacle aux épandages permet de sécuriser la conformité des élevages aux textes environnementaux, tout en leur permettant une éventuelle capacité de développement, si ce n'est d'anticipation en cas d'évolution des textes (prise en compte du phosphore dans le cadre de la directive cadre Eau...). A défaut, l'éleveur doit contractualiser avec des voisins des mises à disposition de surfaces d'épandage. Mais ces situations sont précaires et sources de conflits. La concurrence pour le foncier met en effet à mal la solidarité des éleveurs ; elle n'est dénoncée que lorsqu'elle s'exerce à l'encontre des jeunes agriculteurs qui s'installent.

*« Aujourd'hui, c'est la chasse à la terre (...) Sur la commune (...) des agriculteurs ont pris leur retraite et c'est un jeune qui a succédé. Et le voisin d'à côté, qui travaillait avec eux jusque-là, a tout fait et d'ailleurs a repris de la terre, a fait du chantage pour récupérer de la terre alors que le jeune en avait besoin. » (22, 02)*

Désormais, la surface des exploitations devient un gage de leur durabilité et un critère renouvelé de leur distinction. Faute de disposer de surfaces d'épandage suffisantes, les éleveurs ont recours à des engraisseurs. En effet, dans la hiérarchie sociale du métier, il faut souligner la position de ces éleveurs. Ils sont un maillon de la filière rendu indispensable pour les élevages qui n'ont pas pu se développer sur leur site d'origine. L'engraissement désigne en Bretagne essentiellement des éleveurs qui ne sont pas propriétaires de leurs porcs : ils travaillent en intégration et sont qualifiés de « *façonnières* ». Ce travail en situation de dépendance est considéré par les éleveurs donneurs d'ordres comme un complément de travail et de revenu : presque un travail impur qui souillerait la dignité du métier. Leurs remarques montrent l'importance attachée à un travail qui permet une maîtrise entière de l'élaboration de son produit, face à celui qui a été dégradé par sa segmentation en tâches qui en feraient perdre le sens. Une partie des naisseurs-engraisseurs considère que les *façonnières* ne sont pas des éleveurs de porcs. Ce déni s'articule autour de notions parfois contradictoires qui qualifieraient le « bon éleveur ».

*« On dit qu'en Bretagne, il doit rester 8 000 éleveurs de porcs, je crois. Mais sur les 8 000, il doit en rester à peine 3 à 4 000 éleveurs au sens noble du terme, c'est-à-dire qui maîtrisent du naisseur jusqu'à l'engraissement... Les autres sont des façonnières, c'est-à-dire des prestataires. Ce sont des gens qui, souvent, ont des vies à côté. C'est plus des éleveurs de porcs puisqu'ils ne maîtrisent plus ni l'aliment, ni le cheptel. Ils ne font que le travail. » (22, 01)*

Quand l'histoire de la construction des métiers est celle de spécialisations par l'exclusion de marges et l'élaboration de frontières qui consacrent leur autonomie (Latreille, 1980), le « façonnage » apparaît comme le produit d'un tel mouvement. C'est en quelque sorte un reste de métier, qui aujourd'hui s'agglomérerait avec d'autres restes pour former une entité désormais considérée comme sans signification. Ce serait une rémanence de la « polyculture-élevage », qu'auraient dû enrayer plusieurs décennies de « développement agricole » : un nouvel assemblage de laitiers et de porchers non spécialisés.

*« Celui chez qui je mets les animaux en prestation... Je vois encore son père, quand j'allais à l'élevage faire des visites assez fréquentes, au début. Il refusait de me dire bonjour parce que... Quelqu'un qui a réussi, qui vient encore lui bouffer quelque chose. » (22, 05)*

Pour les autres éleveurs, les façonniers renvoient autant à ce qui serait un archaïsme de leur métier qu'à une antithèse du statut d'entrepreneur dont ils se réclament. Plus encore, ils sont l'horizon fatal qui peut résulter de leur concurrence : l'élevage intégré est parfois une issue pour les naisseurs-engraisseurs qui ont fait faillite. La connaissance par chacun de la faillite de pairs suscite en effet l'omniprésence d'une instabilité alimentant autant la concurrence que la peur de déchoir. Cette concurrence conduit effectivement à la fermeture des élevages les plus vulnérables. Pour ces éleveurs, au-delà du drame économique et social, la hantise est aussi celle de la connaissance publique de leur situation ; celle des résidents du territoire d'implantation de leur élevage qui les ont critiqués, comme celle de leurs pairs avec qui ils étaient en compétition.

*« J'ai eu l'autorisation en mai... 140 truies, naisseur-engraisseur. Et là, chiffrage, présentation à la banque et la banque : non, ça ne passe pas économiquement, et sur la commune, c'est trop risqué... Dans le groupement, cette année, il doit y avoir dix arrêts de production... Donc je me retrouve aujourd'hui agriculteur à façon et salarié... Je n'en ai pas parlé, mais il y a toujours des bruits qui vont finir par courir, mais je leur ai pas dit que j'arrêtais, à personne, j'ai continué à payer le fermage et ça se passe bien... Donc je faisais un complément de boulot chez lui. Bon, je trouvais que c'était pas trop, trop mal, quoi. Il y avait le salaire et puis, ici, je pouvais faire un peu de façonnage et le lisier partait sur le terrain, on continuait, personne ne voyait rien, quoi. » (29, 01)*

La faillite, c'est aussi le spectre du **façonnage**, qui est vu comme une déchéance, une sortie du métier, une humiliation.

*« Ceux qui quittent en situation financière dégradée... Il y a une période de 2 ou 3 ans où, vraiment, on part avec la honte, on rase les murs et il faut toujours attendre 3, 4 ans pour reprendre, surtout s'ils sont restés sur le secteur... On arrive à des situations de soumission et d'humiliation qui sont insoutenables. » (22, 02)*

Les éleveurs qui ont fait faillite, devenus façonniers, se transforment en travailleurs ambigus. Pour les riverains qui les critiquent, ils demeurent des éleveurs de porcs, tandis que leurs pairs leur déniaient cette identité. Comme ceux qui allient l'élevage laitier et porcin, ils mènent une « double vie », plus contraignante encore lorsqu'ils

cherchent à masquer leur déchéance. Paradoxalement, ils peuvent être critiqués pour ce qu'ils ne sont plus et ne peuvent alors répondre aux critiques. Pour leurs pairs, ce sont des éleveurs de l'ombre, socialement invisibles. Ce déni de la reconnaissance des façoniers permet aussi de mettre à distance la déchéance qui menace chacun : la faillite.

#### 4.3. Recomposition du territoire rural, critique du travail agricole et isolement

La recomposition de l'espace rural met en évidence un isolement des éleveurs qui avait été masqué par une naturalisation de leur exode, d'autant plus que la société rurale semblait homogénéisée par la domination symbolique des agriculteurs. Dans un parcellaire réorganisé et parsemé de résidences, où les catégories socioprofessionnelles présentes se tertiarisent et où les retraités constituent parfois la population dominante, un travail qui se signale par du bruit ou des odeurs est remarqué. Cette mise en visibilité du travail l'inscrit dans une dynamique de surveillance et de contrôle social (Foucault, 1975) : « *ici, il y a des filatures de tonnes à lisier* », remarquait un éleveur du Finistère. En effet, les nuisances olfactives suscitent chez les opposants aux élevages des stratégies qui vont jusqu'à organiser leur surveillance (Nicourt *et al.*, 2000).

Lors des enquêtes publiques (EP), les critiques des élevages sont particulièrement vives. En effet, la population est alors invitée à formuler des remarques sur le projet de l'élevage (implantation, agrandissement...), auprès du commissaire-enquêteur, soit en lui adressant un courrier soit en les consignnant sur un registre d'enquête, généralement déposé à la mairie de chaque commune impliquée administrativement (dans un rayon de 3 km autour de l'élevage). Ainsi ce consignataire habitant la commune d'un élevage qui, comme beaucoup d'autres lors de telles extensions, souligne les risques de pollutions et de nuisances :

« *Je pense que ce projet est démesuré. Dorénavant, nous aurons droit gratuitement à la puanteur à longueur d'année car il faut bien épandre ces 11 000 m<sup>3</sup> de lisier sur une trop petite surface et c'est là que le bât blesse, les terrains choisis cernent systématiquement l'agglomération qui se trouve souvent en contrebas. Le problème des infiltrations est très inquiétant pour les différents points d'eau.* » (24, registre d'enquête, 1991)

L'enquête publique est une invitation à la critique. Celle-ci peut alors prendre des dimensions collectives (collecte par porte-à-porte de signatures pour des pétitions, manifestations publiques), et susciter des articles dans la presse locale ou à la télévision régionale. L'enquête publique est généralement un point d'orgue des critiques d'un élevage. Mais, au-delà de l'enquête, les critiques peuvent se poursuivre pour prendre des formes plus personnalisées lors d'interactions quotidiennes. Alors, elles suscitent une mise au ban de l'éleveur qui contraint ses relations de sociabilité sur le territoire (Bonnaud et Nicourt, 2006). Pris dans cette dynamique, il se sent d'autant plus exclu lorsque son arrêté d'autorisation lui impose de planter des haies devant ses porcheries. Cette prescription de devoir soustraire son travail à la vue d'autrui lui enjoint une forme symbolique d'isolement.

« *Dans mon enquête publique, on m'a préconisé de mettre des haies... J'ai dit : "on va cacher notre outil de travail ?". On n'a pas à cacher notre outil de travail. Celui qui travaille, il faut qu'il se cache !* » (24, 02)

Dans un contexte où les concurrences des éleveurs se sont exacerbées et leurs échanges professionnels raréfiés, les critiques, en mettant en cause les modalités d'exercice du travail d'élevage, redoublent l'isolement des éleveurs. D'un côté, les éleveurs critiqués sont peu soutenus par leurs pairs, pour qui ils deviennent des « moutons noirs » en réactualisant auprès de chacun les risques de critique de ses pratiques d'épandage. De l'autre, les critiques des opposants fonctionnent comme un jugement public de leur travail, qui affecte d'autant leur identité qu'il n'est pas compensé par une reconnaissance des pairs (de Gasparo *et al.*, 2006). Mis à distance par ses pairs et stigmatisé par ses concitoyens, comme le salarié « mis au placard », l'éleveur se retrouve en quarantaine.

*« Ils allaient marquer à titre individuel, tous. Ils étaient gênés pendant un an, un an et demi. Vous les voyez tout le temps. Il y en a qui auraient traversé la rue pour ne pas te dire bonjour... Des gens qui disaient bonjour avant, qui après faisaient semblant de ne pas me connaître. » (24, 01)*

Du point de vue du travail, les critiques opèrent un retournement. Elles induisent une désinsertion sociale, au sens où le travail n'apparaît plus jouer son rôle d'intégrateur, mais au contraire intervient dans une dynamique de vulnérabilité sociale. En stigmatisant leur travail, les critiques fragilisent les relations sociales des éleveurs, au point que certains n'osent révéler leur profession dans des contextes de sociabilité. Ainsi de cet éleveur des Côtes d'Armor qui, après avoir été pris à partie sur son lieu de vacances parce qu'il avait révélé sa profession, déclarait ensuite partager celle de son épouse, et conseillait à sa fille de ne pas révéler sa profession à ses camarades de collège. En effet, à l'instar de toutes les populations qui exercent un métier socialement repoussant ou suspect (Corbin, 1982), le travail d'éleveur de porcs stigmatise. Dès lors, les éleveurs adoptent des positions de retrait : ils n'osent ni se défendre ni défendre leur métier.

Pendant, la critique environnementale des élevages est également portée par des agriculteurs, au-delà de ceux impliqués dans l'agrotourisme ou pratiquant une agriculture distinctive (AB, RAD, FARRE<sup>19</sup>...). Aussi parce que nombre d'éleveurs de porcs partagent ces mêmes aspirations. Les jeunes éleveurs notamment ne se distinguent pas socialement de leurs voisins : ils ont fait des études aussi longues, vivent avec des conjointes qui occupent majoritairement des emplois non agricoles et ont eux-mêmes souvent effectué des expériences professionnelles semblables. Le contexte contemporain dans lequel s'inscrivent ces éleveurs n'est pas celui d'un affaiblissement du tissu rural, mais d'une réorganisation de sa structure socioprofessionnelle, dans laquelle le travail agricole ne constitue plus un pôle organisateur. Les relations sociales entre les populations ne passent plus par la question du travail, mais par celle d'un espace de résidence qui se constitue difficilement comme territoire, du fait de la brièveté d'une existence qui n'a pas encore produit une histoire partagée. Dans ce contexte, le travail des éleveurs a une visibilité accrue qui paradoxalement renforce leur isolement. On observe dès lors une déterritorialisation des éleveurs, au sens où ils semblent avoir perdu la capacité de s'approprier leur espace de résidence et de travail : sans s'être déplacés, ils sont devenus étrangers à leur territoire d'origine.

<sup>19</sup> Agriculture biologique ; Réseau agriculture durable ; Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement.

## 5. Conclusion

L'histoire longue de la relation entre les agriculteurs et les autres catégories sociales a été profondément bouleversée au cours de ce dernier demi-siècle. S'ils sont aujourd'hui minoritaires dans l'espace rural, c'est aussi le fruit de leur concurrence. Cette concurrence s'est inscrite au cœur de leurs manières de travailler à la suite de normalisations successives. Celles-ci ont d'abord été construites par les politiques publiques, prescripteurs exogènes visant à façonner une population au travail selon leurs objectifs socio-économiques : c'est le cas du « plan de modernisation » au sortir de la guerre. Ensuite, c'est à partir d'une co-prescription, élaborée dans le cadre d'une cogestion de la politique agricole, que des représentants syndicaux ont proposé des modèles du travail, sachant qu'ils aboutiraient à des exclusions : « *il reviendra aux dirigeants agricoles d'expliquer aux agriculteurs que, dans leur propre intérêt, un certain nombre d'entre eux doivent s'orienter vers une autre activité. Ils auront à démontrer que l'agriculture a un retard considérable sur les autres secteurs et que ce n'est pas en six mois que ce retard sera comblé* » (Debatisse, 1963). C'est dans ce contexte que la quête d'autonomie des jeunes agriculteurs, fortement contraints par les structures familiales du travail agricole, les conduit à individualiser leur travail. Cette individualisation s'est cristallisée dans l'élevage hors-sol, qui a délié les relations de travail dans les exploitations familiales comme sur les territoires, en recomposant l'espace et le temps des activités de chacun, tandis que les entraides collectives se muaient en outils de rentabilité. Alors la spécialisation de la production, qu'organisent les groupements de producteurs, standardise les manières de travailler et recentre les échanges des éleveurs à partir de leurs performances technico-économiques. Dès lors, le jugement des indicateurs des outils de gestion se substitue aux pairs pour reconnaître les bonnes manières de faire et, bien au-delà, pour définir les contours du métier. Dans ce contexte, la recomposition de l'espace rural et le nouveau sens qui lui est attribué font éclore les critiques d'un travail d'élevage désormais considéré comme incongru. Le malaise contemporain que vivent les éleveurs, lié à la remise en cause de leurs manières de travailler et à leur isolement, souligne la double déliaison qui s'est opérée sur la durée : déliaison d'avec leurs pairs comme d'avec leurs voisins. Mais la normalisation de l'organisation du travail, en favorisant la désolidarisation de leurs collectifs, les a aussi fragilisés pour répondre aux critiques qui se font jour. La vulnérabilité des éleveurs peut dès lors être interprétée comme le résultat de la déliquescence d'un système de protection : celui d'une construction territoriale du métier adossée notamment à des échanges entre pairs. Au-delà d'une élite professionnelle, qui construit sa performance à partir de l'organisation de multiples échanges techniques et sociaux, se pose massivement la question de la vulnérabilité des éleveurs.

## Bibliographie

Agreste (1998) *Les Cahiers* 36, p. 23.

Albert C., Berlan M., Caniou J. et Lagrave R.-M. (1987) *Celles de la terre*, Paris, EHESS, 254 p.

- Alphandery P., Billaud J.-P. (1996) L'agriculture à l'article de l'environnement, *Etudes rurales* 141-142, 9-19.
- Arnaud Y. (1968) *La modernisation par la solidarité: les banques de travail dans l'Ouest*, Rennes, CEDAG, 23 p.
- Barres D., Bourquelot F., Colson F. et Nallet H. (1980) *La JAC et la modernisation de l'agriculture*, Paris et Nantes, EHESS-INRA, 205 p.
- Barthez A. (1982) *Famille, travail et agriculture*, Paris, Economica, 192 p.
- Bassoulet F., Le Marchand L. (1963) *Banques de travail*, tome 1 : *Les principes de réalisation et de fonctionnement*, Rennes, CEDAG, 25 p.
- Boisseau P. (1977) La coupure entre innovateurs et paysans, Montpellier, *Arrière-Pays*, 16 p.
- Bonnaud L., Nicourt C. (2006) Les éleveurs de porcs face à leurs détracteurs en Dordogne et dans le Finistère, *Etudes rurales* 177, 55-68.
- Bourdieu P. (1993) *La misère du monde*, Paris, Seuil, 960 p.
- Castel R. (1995) *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490 p.
- Castel R. (1991) De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation, précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in: *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Donzelot J. (éd.), Paris, Esprit, 137-168.
- Chombart de Lauwe J., Poitevin J. et Tirel J.-C. (1963) *Nouvelle gestion des exploitations agricoles*, Paris, Dunod, 523 p.
- Colson F. (1980) Modernisation de la production porcine : les limites économiques au processus de rationalisation de l'élevage porcin, *Journées de la Recherche Porcine*, 59-72.
- Corbin A. (1982) *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, 334 p.
- Coulomb P., Nallet H. (1980) *Le syndicalisme agricole et la création du paysan modèle*, Paris, CORDES-INRA, 80 p.
- Dagorn J. (1975) Le programme national mécanographique de gestion technique des troupeaux de truies, *Journées de la Recherche Porcine*, 3-14.
- Damette F., Scheibling J. (1995) *La France, permanences et mutations*, Paris, Hachette, 255 p.
- Daniel P. (1970) Editorial, *Entreprise agricole* 11.
- Daniellou F. (2003) Les ergonomes, les prescripteurs et les prescriptions, in: *Des pratiques en réflexion. Dix ans de débats sur l'intervention ergonomique*, Martin C., Baradat D. (éds), Toulouse, Octarès, 355-370.
- DATAR (2003) *Quelle France rurale pour 2020 ?*, Paris, La Documentation française, 70 p.
- Debatisse M. (1963) *La révolution silencieuse*, Paris, Calman-Levy, 275 p.

- Dejours C. (1998) *Souffrance en France*, Paris, Seuil, 227 p.
- Ehrenberg A. (1991) *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Levy, 323 p.
- Entreprise agricole* (1969) Editorial, 2, non signé.
- Estrangin L. (1962) Du paysan à l'agriculteur, *Paysans* 38, 28-37.
- Faure M. (1960) Une révolution en marche : l'agriculture de groupe, *Paysans* 23, 51-61.
- Foucault M. (1975) *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 328 p.
- Gasparo de S., Dejours C. et Nicourt C. (2006) Interpellations environnementales d'élevages et vécu au travail d'éleveurs : une contribution à l'évolution d'un métier ?, in: *Organisation et intensité du travail*, Askenazy P., Cartron D., de Coninck F. et Gollac M. (éds), Toulouse, Octares, 335-343.
- Géraud J., Spitzer G. (1965) Le moral des agriculteurs, *Revue française de sociologie* 6, 2-15.
- Giraud C., Rémy J. (2008) Les choix des conjoints en agriculture, *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 88(3), 21-46.
- Gravier B. (1969) Editorial, *Entreprise agricole* 4, avril.
- Hervieu B., Purseigle F. (2009) Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation, *Etudes rurales* 183(1), 177-199.
- Houé P. (1972) *Les étapes du développement rural. La révolution contemporaine*, tome 2, Paris, Editions ouvrières, 295 p.
- Jégouzo G. (1974) Célibat paysan et pauvreté, *Economie et statistique* 58, 3-13.
- Latreille G. (1980) *Naissance des métiers et professions dans la France contemporaine*, thèse, université de Paris V, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 408 p.
- Laurent C. (1975) Quinze ans d'évolution des populations rurales françaises, *Economie rurale* 105, 3-7.
- Laurent C., Rémy J. (2004). Multifonctionnalité, activités, identités, *Les Cahiers de la multifonctionnalité* 7, 5-15.
- Le Denmat M., Dagorn, J. et Reybaud M. (1975) Du diagnostic au conseil à l'éleveur, un outil : la gestion technique, *Journées de la Recherche Porcine*, 15-30.
- Le Guen R. (1980) La place de la JAC dans l'évolution des exploitations agricoles, in: *JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest*, Journée d'études, Rennes, 18 mars 1980, INRA-ESR-Rennes, 53-105.
- Legault C., Molenat M., Steir G., Texier C. et Zickler G. (1971) Principe et illustration d'un programme d'interprétation mécanographique des performances d'élevage des truies, *Journées de la Recherche Porcine*, 11-17.
- Le Travail Humain* (1994), volume 57 (3 et 4).
- Luginbühl Y. (1991) Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ? *Etudes rurales* 121(12), 27-44.

- Maire C., Maury Y. et Poline F. (1971) Essai d'exploitation planifiée d'un troupeau expérimental, *Journées de la Recherche Porcine*, 179-185.
- Malassis L. (2001) *La longue marche des paysans français*, Paris, Fayard, 400 p.
- Marinier L. (1969) Editorial, *Entreprise agricole* 6, 6-7.
- Maurel F. (1962) La gestion des exploitations agricoles, *Paysans* 35, 50-60.
- Mendras H. (1976) Sociétés paysannes, Paris, Colin, 236 p.
- Nicourt C., Souron O. (1986) Incidences des mutations techniques sur le travail des agriculteurs, *Culture Technique* 16, Neuilly, CRCT, 112-119.
- Nicourt C., Souron O. (1988) *Temps et rythmes des cultivatrices*, Paris, INRA, 165 p.
- Nicourt C., Filippi G. (1987) Contribution à la définition d'un métier : agricultrice, *Sociologie du Travail* 29(4), 477-494.
- Nicourt C., Girault J.-M. et Bourliaud J. (2000) Les odeurs d'élevages : textes, conflits et négociations locales, *Economie rurale* 260, 79-89.
- Nicourt C. (2009) Le Cochon d'Or : un modèle d'excellence professionnelle pour l'élevage de porcs ? *Economie rurale* 313-314, 24-37.
- Piel-Desruisseau J. (1963) *L'organisation du travail en agriculture*, Paris, Édition d'Organisation, 169 p.
- Rambaud P. (1966) Le travail agraire et l'évolution de la société rurale, *Etudes rurales* 22, 23, 24, 135-173.
- Rattin S. (2002) Deux jeunes ménages d'agriculteurs sur cinq ont des ressources non agricoles, Paris, *Données Sociales*, INSEE, 439-446.
- Reboul C. (1975) Le facteur de production travail dans l'exploitation agricole, *Economie rurale* 105, 35-36.
- Rémy J. (1987) Qui est agriculteur ?, in: *Les agriculteurs et la politique depuis 1970*, Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M. et Lacombe P. (éds), Paris, FNSP, 257-265.
- Roche L. (1953) Les zones-témoins, *Economie rurale* 15, 11-19.
- Schwartz Y. (2000) *Le paradigme ergologique, ou le métier de philosophe*, Toulouse, Octarès, 763 p.
- Synergie-Roc (1962) *Etude sur la place de la femme dans l'exploitation agricole*, 81 p. et annexes.
- Tavernier Y. (1969) Action syndicale et comportement politique des paysans, *Revue Française d'Economie et Sociologie Rurales* 79-80, numéro spécial « 20 ans d'agriculture française », 45-57.
- Teffène O., Rieu M., Dagorn J., Mainsant P., Marouby H. et Porin F. (1998) Trente ans d'évolution du secteur porcin en France. De l'autarcie à la compétitivité internationale, *Journées de la Recherche Porcine*, 133-152.